



PROGRAMME HDP 2024

**HIKVISION®** 



« En qualité d'installateur à valeur ajoutée, d'intégrateur de systèmes ou de prestataire de services de télésurveillance (RMS), le partenariat est la clé de notre succès. Nous avons donc mis en place un programme de partenariat avec les distributeurs Hikvision, appelé HDP. »

Notre programme HDP vous propose quatre niveaux d'adhésion : Agréé, Argent, Or et Platine.

Chaque niveau offre à nos partenaires importants de nombreux avantages et nous permet de leur proposer une solution et une offre différenciée.









Le programme HDP offre des avantages de vente, de technique, de formation, de marketing et de commerce, aux partenaires créateurs de systèmes usant des produits et solutions Hikvision.

Après acceptation de votre candidature, un niveau de partenariat approprié sera attribué à votre organisation pour l'année civile en cours.

## **Objectifs annuels**



AGRÉÉ **\$0** 



ARGENT 15K



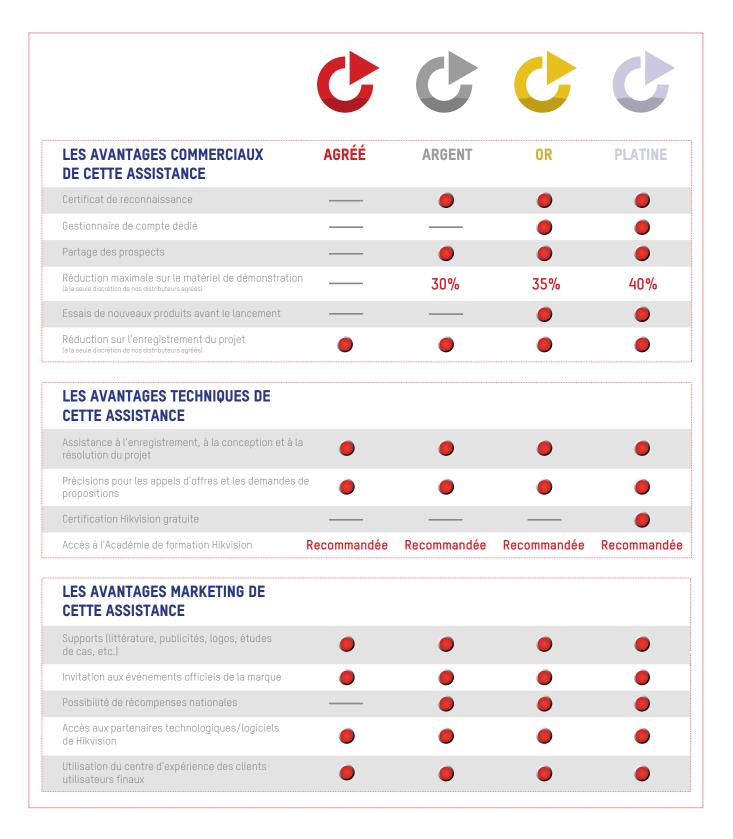
OR **50K** 



PLATINE 100K



# LES AVANTAGES GÉNÉRAUX DU PROGRAMME





# PROGRAMME HDP CONDITIONS REQUISES

Veuillez consulter les conditions générales et les conditions requises pour chaque niveau du partenariat. La mise à niveau et le maintien de votre niveau de partenariat sont soumis aux conditions requises suivantes :

#### Les conditions générales et requises du partenariat

- Seuls les installateurs, les intégrateurs de systèmes et les prestataires de services de télésurveillance (RMS) peuvent participer au programme HDP.
- Les partenaires HDP doivent être en mesure d'offrir une installation sur site et une assistance de première ligne.
- Les partenaires HDP doivent passer toutes leurs commandes par l'intermédiaire d'un distributeur Hikvision agréé, afin que nous puissions collecter des données sur les ventes, enregistrer les dépenses totales et, par la suite, attribuer des avantages correspondant au niveau du partenaire.
- Les partenaires HDP agissent en tant que commerçants, indépendants de Hikvision et de leurs clients, et ne sont pas autorisés à agir au nom de Hikvision

- Ils achètent et vendent les produits en leur nom propre et pour leur propre compte.
- Ils doivent être en mesure de fournir des solutions complètes, comprenant les produits Hikvision, le logiciel de gestion vidéo Hikvision ou d'un tiers et des accessoires supplémentaires, tels que des boîtiers et d'autres matériels.
- Ils doivent accepter d'autoriser Hikvision à récolter leurs données d'achat et leurs relevés de dépenses totales auprès des distributeurs agréés.

### Les partenaires agréés

Il est recommandé de fidéliser au moins un membre du personnel de Hikvision comme professionnel certifié.



### **Partenaires Argent**

Il est recommandé de fidéliser au moins un membre du personnel comme professionnel certifié Hikvision.



#### Partenaires Or

Il est recommandé de fidéliser au moins deux membres du personnel comme professionnels certifiés Hikvision. Il est recommandé de fidéliser au moins un membre du personnel comme professionnel certifié pour les projets Hikvision.



#### **Partenaires Platine**

Il est recommandé de fidéliser au moins deux membres du personnel comme professionnels certifiés Hikvision. Il est recommandé de fidéliser au moins un membre du.





# PROGRAMME HDP FORMULAIRE DE CANDIDATURE





#### **CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION**

- 1. Pour bénéficier des avantages en tant que partenaire HDP de Hikvision, toutes les conditions générales et requises du partenariat décrites pour les différents niveaux ci-dessus doivent être réunies. Si le partenaire HDP ne réunit pas l'une des conditions générales ou requises, Hikvision Canada Inc. (« Hikvision ») peut immédiatement le faire passer au niveau de partenariat approprié ou mettre fin au partenariat.
- 2. L'une ou l'autre des parties peut mettre fin à ce partenariat HDP en le signifiant par écrit à l'autre partie.
- 3. Dès l'acceptation par Hikvision du formulaire de candidature soumis par le partenaire HDP, celui-ci se verra attribuer un niveau de partenariat pour l'année civile en cours, à compter de la date d'acceptation par Hikvision de son formulaire de candidature.
- 4. L'atteinte de l'objectif annuel, calculé par l'achat net (achat du produit moins retour du produit), est la condition prérequise à l'obtention des avantages disponibles pour le niveau de partenariat applicable. Les avantages réels à fournir au partenaire HDP reposeront sur l'objectif annuel réel atteint par ce partenaire HDP au cours de l'année civile applicable. Hikvision réalisera une étude mensuelle de l'état de réalisation de l'objectif du partenaire HDP. Si ce dernier atteint l'objectif annuel du niveau supérieur au cours de la même année civile, le niveau de partenariat sera mis à niveau à partir du premier jour du mois suivant, depuis la date d'atteinte de l'objectif annuel du niveau supérieur.
- 5. Hikvision réalisera également une étude annuelle de l'objectif d'achat sur l'année. Si ce dernier n'a pas atteint ou dépassé le niveau minimum du partenariat applicable, le niveau de partenariat de ce partenaire HDP pour l'année civile suivante sera rétrogradé ou mis à niveau en fonction du résultat de l'étude annuelle.
- 6. En contrepartie des avantages fournis dans le cadre de ce programme HDP, le partenaire accepte de ne pas vendre de produits Hikvision sur des sites web tiers sans l'accord écrit préalable de Hikvision.
- 7. Les présentes conditions générales et toutes les questions en découlant ou relatives à ce programme HDP, qu'elles semblent contractuelles, délictuelles ou légales, seront régies et interprétées conformément aux lois de la province de l'Ontario, sans donner d'effet au conflit de ces clauses légales.
- 8. Protection des données. (1) Chaque partie peut fournir certaines données personnelles à l'autre partie, à des fins liées à l'exécution des obligations prévues par le présent programme HDP (comprenant, sans s'y limiter, l'offre et la gestion par Hikvision des avantages des programmes en vigueur, pouvant être mis à jour ou modifiés de temps à autre). Les deux parties, ainsi que toutes les personnes qui travaillent en leur nom dans le cadre du présent programme HDP, se conformeront à toutes les lois et réglementations en vigueur en matière de protection des données. Les deux parties ne collecteront et n'utiliseront les données personnelles de l'autre partie que dans la mesure nécessaire à l'exécution des obligations prévues par le présent programme HDP. Les deux parties garantissent leur droit de fournir les données personnelles et acceptent que ces dernières soient collectées dans cette mesure et utilisées à cette fin. Le partenaire HDP accepte également le transfert transfrontalier de ses données personnelles à Hikvision et/ou à ses filiales, potentiellement impliquées dans la transaction, dans le cadre du programme HDP, et Hikvision transférera ces données en stricte conformité avec les lois et réglementations en vigueur en matière de protection de données. Dans le cadre du présent Accord, les « données personnelles » signifient toute information relative à une personne physique identifiée ou identifiable, comprenant, sans s'y limiter, les données fournies par le partenaire HDP dans le formulaire de candidature ci-dessus. (2) Hikvision peut utiliser les données personnelles fournies par le partenaire HDP afin de rester en contact avec lui et de lui fournir des mises à jour produits et des activités marketing ou promotionnelles. Le partenaire HDP peut choisir de ne plus recevoir ces courriels à tout moment en cliquant sur le lien de désinscription dans le pied de page de tout courriel reçu ou en nous écrivant à l'adresse suivante : salesleads.ca@hikvision.com. Pour en savoir plus sur nos pratiques de protection de la vie privée, veuillez consulter notre politique de confidentialité disponible à l'adresse suivante : https://www.hikvision.com/ca-en/policies/privacy-policy/.
- 9. Toutes les informations relatives, directement ou indirectement, à ce programme HDP, sont considérées comme confidentielles. Aucune des parties ne peut partager ces informations confidentielles avec un tiers sans l'accord écrit préalable de l'autre partie.
- 10. Les présentes conditions générales et requises du programme HDP peuvent être modifiées à tout moment par Hikvision, dans le cadre d'un avertissement écrit préalable adressé au partenaire HDP. Cette avertissement écrit préalable sera fourni au Partenaire HDP par courriel ou courrier postal. Toute modification des présentes conditions générales et requises du programme HDP entrera en vigueur immédiatement après notification écrite adressée au partenaire HDP. Ce dernier se réserve le droit de mettre fin au programme HDP s'il s'oppose à de telles modifications, cette résiliation n'affectera pas les droits et obligations en vigueur avant la résiliation.
- 11. À MOINS QUE LES PARTIES N'EN AIENT CONVENU AUTREMENT OU QUE LA LOI NE LE PRESCRIVE, HIKVISION NE SERA EN AUCUN CAS RESPONSABLE DES DOMMAGES INDIRECTS, PARTICULIERS, ACCIDENTELS OU CONSÉCUTIFS RÉSULTANT DE LA PARTICIPATION DU DISTRIBUTEUR PRINCIPAL AU PROGRAMME CADRE DE DISTRIBUTEUR, MÊME SI HIKVISION A ÉTÉ PRÉVENU DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

En soumettant le formulaire de candidature et en cochant la case ci-dessous, le partenaire HDP reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales du programme HDP et les avoir acceptées.

J'ACCEPTE LES CONDITIONS REQUISES DE LA CANDIDATURE TELLES QU'EL	LES SONT MENTIONNÉES DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

JE CONFIRME, EN TANT QUE SIGNATAIRE DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES, QUE JE SUIS DÛMENT AUTORISÉ À LES SIGNER AU NOM DU PARTENAIRE HDP.

DATE

Veuillez envoyer ce formulaire dûment rempli à votre distributeur, au gestionnaire de compte Hikvision ou directement à l'adresse salesleads.ca@hikvision.com.

